



**PARKING AÉRIEN
DES HÔPITAUX CIVILS
DE COLMAR**

900 places de stationnement
sur deux niveaux
[Colmar - 68]



ATELIER ROCHE
ARCHITECTES & URBANISTES ASSOCIÉS

PARKING AÉRIEN DES HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR

[Colmar - 68]

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Maîtrise d'ouvrage :

Hopitaux Civils de Colmar

Programme :

Parc de stationnement aérien ventilé
de 900 places réparties sur 2 niveaux

Mission : Conception et suivi architectural

Surface au sol : 9 000 m²

Montant de l'opération : 5,46 M€

Type de financement : Public

Livraison : Concours perdu

INTERVENANTS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte :

Atelier Thierry Roche & Associés

BET Généraliste : Illiade Ingénierie

BET HQE : Tribu



COMMENTAIRE

À Colmar, les Hôpitaux Civils sont désireux de ré-aménager l'espace occupé par leur parking. Celui-ci accueillera un Pôle Femme Mère Enfant (PFME), un bâtiment Médico-Technique, ainsi qu'un parc de stationnement aérien ventilé.

Ce parking étant le lieu principal pour se garer sur le site hospitalier, il est l'image première donnée des Hôpitaux Civils de Colmar aux usagers. Au-delà de cette redéfinition de perception, les enjeux sont plus larges. Pour autant, ils ont été abordés dans une démarche de haute qualité environnementale.

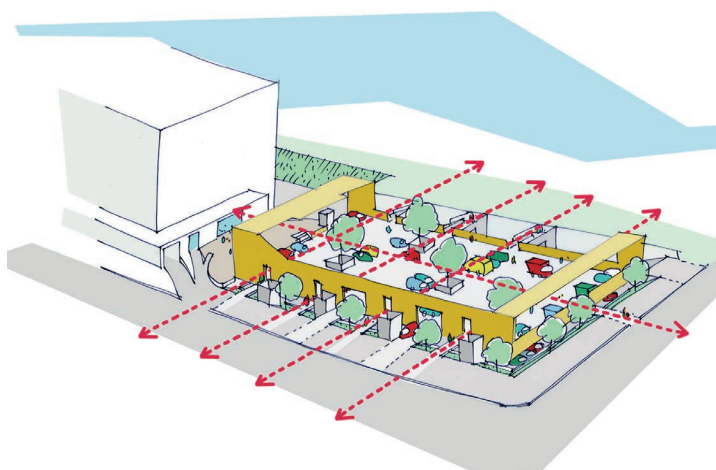
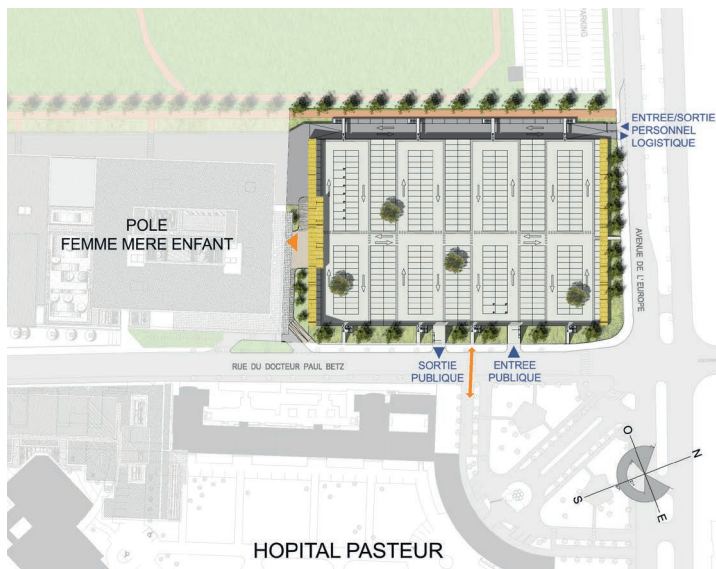
C'est une conception simple et modulaire (structure métallique pour un assemblage en filière sèche et une intégration minorée des travaux de gros oeuvre) qui est proposée afin de respecter les délais et coûts souhaités par la maîtrise d'ouvrage.

Pour une insertion urbaine respectueuse et cohérente avec l'ensemble en devenir, la plateforme sur 2 niveaux revêt des garde-corps créant une façade-filtre. Cette dernière ouvre le dialogue entre l'hôpital et la rue du Docteur Paul Betz. Capable de se retourner, elle forme alors une pergola protégeant du soleil. Enfin et vue depuis les étages du PFME, cette toiture impose une véritable distance avec le parc de stationnement (réduction de l'impact visuel) et offre un cadrage panoramique sur la future entrée principale.

L'exigence d'un parking ventilé est intégré comme un atout pour rafraîchir. Si le RDC est implanté au niveau de la voirie afin d'ancrer les liaisons automobiles et piétonnes avec les rues, des talus végétalisés s'étendent de la voirie publique au Nord et à l'Est, donnant l'impression d'une plateforme en lévitation : un apport généreux de ventilation et d'éclairage naturels est ainsi amené au niveau RDJ. En complément, 4 puits de lumières sont pensés en dalle haute pour replanter des arbres prenant racines en RDJ (la pleine terre pour une plantation pérenne), et traversant le niveau supérieur. Cette nature constitue un relai écologique local en liaison avec les espaces verts des alentours.

Côté cheminements, une attention particulière est portée sur la distinction des accès en lien avec les flux de trafic à l'échelle de la ville : l'un réservé au personnel et à la logistique, l'autre dédié au public. Le second par exemple, a été positionné rue du Docteur Paul Betz car elle correspond à des déplacements de proximité sur une voie de desserte moins dense et en liaison plus directe avec le centre de Colmar.

Outre la suggestion d'un chantier à faible nuisances, l'approche environnementale s'exprime sous bien d'autres angles comme la limitation de la pollution lumineuse, un travail sur la durabilité de l'ouvrage, la gestion des énergies ou encore la qualité de l'air.



**ENTREPRENEURS
D'AVENIR**

Atelier Thierry Roche & Associés

Siège : 91 bis avenue de la République - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

Agence de Saint-Priest : Cité de l'Environnement - 355 allée Jacques Monod - 69800 Saint-Priest

+33 4 78 34 02 56 / atelier@atelierthierryroche.fr / www.atelierthierryroche.fr